Réunion A.G. du GRAP - 19 octobre 2023 - SAINT MAIXENT L'ECOLE

Compte rendu en attente compte rendu officiel du GRAP

Ouverture A.G. par Burd, Président en exercice.

16 clubs représentés sur 17 adhérents GRAP (15 présents à l'ouverture et le 16è arrivé à 21h10). 1 club excusé.

Burd informe qu'il ne souhaite plus être Président mais qu'il reste au C.A. Trop de casquettes : Président de son club, Référent FFPA pour le Poitou Charentes, Pays de la Loire et depuis hier de l'Aquitaine.

Bilan Moral par le Président: Bilan adopté à l'unanimité des clubs représentés

Bilan Financier par le Trésorier: En caisse à ce jour, 4568,82€. Confirmation de subvention GRAP pour la finale à Vaux : 250€ versé prochainement. Cotisation 2023/2024 à 10€. La cotisation 2022/2023 n'a été réglée que par 3 clubs et il n'y a pas eu de rappel par le C.A. pour les autres clubs. Les prévisions d'activités n'ayant pas été réalisées (OPEN, Formations TD), la cotisation 2022/2023 ne sera pas réclamée et la cotisation 2023/2024 ne sera payée que par les clubs n'ayant pas réglé 2022/2023. Bilan adopté à la majorité. Un vote contre. (Détail sur Compte rendu officiel...)

<u>Budget prévisionnel 2023/2024 par le Trésorier:</u> en déficit de 500€, adopté à l'unanimité des clubs présents.

<u>Info sur retour du CRIC 2023</u>: Tous les participants satisfaits, normalement reconduit en 2024. En attente négociations entre le Bureau 2023/2024 et le casino de Gujan Mestras. Pas de date connue aujourd'hui.

<u>Info et projet sur répartition clubs pour le CFEPA</u>: Les TIC ne sont qu'une dénomination GRAP. On abandonne ce terme officieux. Avec la FFPA on ne parlera plus que du CFEPA. Nous sommes en 2023/2024 20 clubs : 17 adhérents en 2022/2023, un nouveau club et deux dérogations de régions voisines soit 20 clubs.

3 possibilités proposées :

- Deux poules de 7 et une poule de 6 suivant modèle 2022/2023.
- Une poule unique de 20 clubs répartis en deux poules de 10 avec tirage intégral à chaque manche
- Deux poules de 10 clubs

Après discussion, un vote retient la solution de deux poules de 10 clubs. S'en suit le tirage des poules:

<u>Poule A :</u> SPC (Saintes), POM (dérogation autre région), AFO (Rochefort), VOP (Vaux), LRP (La Rochelle), As8 (Civaux), APC (Angoulême), Les Drôles du marais (Courçon), FPC (Médis), PCGC (Cognac).

<u>Poule B</u>: I'Mansle In (Mansle), RTP (Saint Maixent), ZPC (Lezay), APT (Aunis), PPC (Poitiers), CAC (Niort), KPC (Celle sur Belle), GPT (Le Tallud), MPC (Montils), Pok'R Yonnais (dérogation autre région).

Attribution des lieux:

19 novembre: Poule A (Saintes), Poule B (Poitiers)

10 décembre : Poule A (Civaux, à confirmer), Poule B (pas noté)

21 janvier : Poule A (La Rochelle), Poule B (pas noté)

11 février : Poule A (Angoulême), Poule B (pas noté)

24 mars: Poule A et B en commun (Courçon)

Formations TD en 2024:

Une formation est prévue sous responsabilité de la FFPA. Formation de formateur par région et duplication de cette formation par les formateurs dans les clubs. En attente détails à venir

Election C.A.:

Stéphane NACERI (Friendly Poker Club), Thierry BARBIER (King Poker Club) démissionnent.

Jimmy SCHLEGEL (Zénith Poker Club), Steven FRUCHARD (As8 Civaux), Sam (Poitiers Poker Club) et Pierrick LE GOFF (Mon Poker Club) se présentent pour intégrer le C.A. Elus à l'unanimité par les clubs représentés à main levée.

Après ce vote Le C.A. est composé de 8 personnes.

Election du Bureau Directeur :

Les membres du C.A. s'isolent pour élire le Bureau Directeur.

Présidente : Aurélie, Mon Poker Club

Vice-Président : Burd, Read Team Poker

Trésorier : Arnaud, Les Drôles du marais - Trésorier adjoint : Sam, Poitiers Poker Club

Secrétaire : Géraldine, Poker Club Grande Champagne - Secrétaire adjoint : Steven, As8 Civaux

Séance levée à 22h30 suivie d'un buffet dinatoire.